

A.T.C.I. CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social : 9 Rue du Vieux Moulin - Parc d'Activité Actigone 3 Meythet
74960 ANNECY
393 454 301 RCS ANNECY

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le deux janvier à 19 heures,

La société HOLDING DU VIEUX MOULIN, société civile au capital de 256.950 €, ayant son siège social 9 Rue du Vieux Moulin Meythet 74960 ANNECY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 517 377 RCS ANNECY, représentée par Monsieur Gilles MIFFON, en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 1.920 parts sociales de 15,63 euros composant le capital social de la société A.T.C.I. CONSEIL,

Associée unique de ladite société,

En présence de M. Gilles MIFFON et de M. Adrien MIFFON, cogérants, non associés,

A pris les décisions suivantes :

- Démission d'un cogérant,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Gilles MIFFON, demeurant 9 allée des Clefs – 74600 Vieugy, de ses fonctions de cogérant et ce à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2024.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur pour accomplir les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.

Pour la société HOLDING DU VIEUX MOULIN
Monsieur Gilles MIFFON

